

COLOMÉTRIE, PÉRIODE ET RYTHME DANS LE LYRISME CHORAL EN GRÈCE ANCIENNE

Introduction

Pour un helléniste, même familier de métrique, il y a quelque risque à aborder le lyrisme choral, que celui-ci soit d'apparat, comme chez Pindare et Bacchylide, ou qu'il s'intègre aux formes complexes de la dramaturgie. De la musique des chœurs, et de son exécution, nous ne savons presque rien, dans la mesure où les fragments qui nous restent n'offrent, au mieux, que des indications ponctuelles, d'ordre prosodique surtout¹. Il ne demeure donc, comme terrain propice à une investigation scientifique de grande ampleur, que le corpus textuel transmis, et les analyses métriques, souvent délicates, que nous lui appliquons.

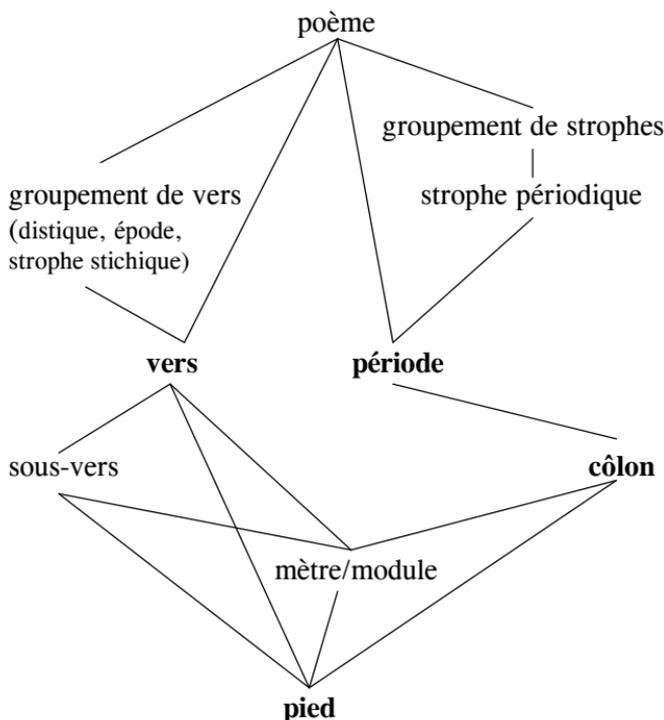
Le but de cette brève contribution est de montrer sur quelles règles fondamentales nous devons alors nous appuyer. L'exposé des méthodes, et des limites factuelles ou de principe que celles-ci connaissent, nous permettra d'apercevoir, ne serait-ce que très indirectement, la richesse métrique des poèmes produits, et les effets rythmiques qui pouvaient en découler.

1. Les unités métriques

Pour aboutir à une première caractérisation des objets formels que nous allons étudier, il convient de les situer, très rapidement, à l'intérieur du domaine plus vaste des formes métriques qui furent utilisées en Grèce ancienne. La voie la plus aisée, en cette matière complexe, consiste à

1. Voir J. CHAILLEY (1979), A. M. DEVINE et L. D. STEPHENS (1994), M. L. WEST (1992). Selon J. IRIGOIN (1997, p. 106), le papyrus musical qui nous transmet un fragment de l'*Oreste* d'Euripide témoignerait d'une division métrique incompatible avec l'analyse traditionnelle en côla. Il apparaît, au contraire, que les indications fournies coïncident avec le repérage de « dochmiaques » (cf. J. CHAILLEY [1979, p. 148-153], A. M. DEVINE et L. D. STEPHENS [1994, p. 114, 140], M. L. WEST [1992, p. 284-285]).

définir un ensemble assez restreint d'unités métriques, que l'on placera ensuite dans une hiérarchie constitutive du poème ² :



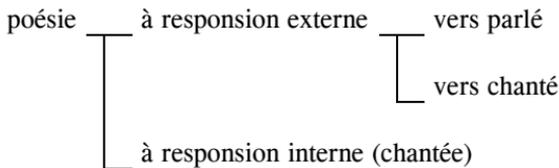
1.1. *Responson externe et responson interne*

Dans le tableau ci-dessus, les traits notent, de bas en haut, des rapports d'inclusion qui peuvent être stricts ou larges : par exemple, un pied ne peut jamais constituer, à lui seul, une unité d'ordre supérieur, mais un mètre ou module peut constituer un côlon à lui seul. Pour que la structure métrique du poème se laisse percevoir, il est nécessaire (quoique souvent insuffisant) que le récepteur identifie soit le pied et le vers, soit le pied, le côlon et la période ; j'ai donc imprimé en gras les noms de ces quatre unités métriques. On peut ainsi distinguer les deux modes de composition qui cohabitent dans les traditions littéraires de l'Antiquité grecque :

2. Par « poème », il faut entendre un texte ou un fragment de texte métriquement unitaire, même s'il contient des divisions non métriques (comme l'*Illiade*) ou, au contraire, appartient à une œuvre plus vaste, telle qu'une tragédie ou une comédie.

- (a) La poésie en vers, dite encore « stichique » ou « composée κατὰ στίχον » (de στίχος, « vers »), repose sur la « responsion externe », c'est-à-dire sur le repérage du « modèle » (voir M. DOMINICY et M. NASTA [1993]) qui donne au vers son profil rythmique, nécessairement disponible a priori.
- (b) La poésie en périodes, « périodique » ou « non stichique », repose sur la « responsion interne », c'est-à-dire sur la perception de parallélismes parfois inédits qui confèrent à la période un profil rythmique dont le « modèle » ne doit pas nécessairement exister a priori.

La distinction entre responsion externe et responsion interne, que nous devons à Paul MAAS (1962)³, ne saurait être confondue avec l'opposition, plus superficielle, entre « poésie parlée » et « poésie chantée ». Certes, la poésie à responsion interne est toujours chantée (et très souvent « chorale » ou « chorodique » – à plusieurs voix). Mais il existe de la poésie chantée (très souvent « monodique » – à une voix) qui fait appel à la responsion externe (par exemple, chez Sappho, Alcée ou Anacréon). On obtient, dès lors, la répartition suivante :



3. On peut regretter ce choix terminologique de Maas, dans la mesure où la responsion « interne » ne nous est accessible, dans de nombreux cas, qu'à travers des correspondances interstrophiques, donc à travers des rapports « externes » aux unités métriques analysées. Pour clarifier les choses, il conviendrait de faire une différence tout à fait systématique entre « responsion » – « externe » ou « interne » – et « correspondance » – « interne » ou « externe ». La nature « externe » de la responsion stichique provient de ce que l'identification des vers s'établit au regard d'un modèle « extérieur », culturellement préétabli, dont l'existence n'est pas requise pour la responsion « interne » : celle-ci, en effet, instaure des équivalences « intérieures » à la période ; de sorte que rien ne s'oppose, en principe, à l'emploi d'une période unique, sans autre équivalent dans le poème ou dans la tradition. La « correspondance », en revanche, implique qu'il soit fait référence au groupement de vers ou à la strophe périodique. Le premier vers d'un groupement, ou la première période d'une strophe, peut alors se trouver en correspondance « interne » avec le quatrième vers, ou la quatrième période, de ce groupement, ou de cette strophe, tout en entretenant une correspondance « externe » avec le premier vers, ou la première période, d'un autre groupement, ou d'une autre strophe.

Dans la réalité, le vers parlé et le vers chanté ne constituaient sans doute pas les deux termes d'une dichotomie absolue, mais plutôt les pôles d'un continuum où venaient se ranger des performances comme la psalmodie ou le récitatif⁴. Par ailleurs, le chant pouvait s'accompagner d'une exécution « orchestrale » (chorégraphique) sur laquelle nous savons peu de choses. J'ajouterai, pour être complet sur ce point, que les termes « lyrisme » et « lyrique » servent traditionnellement à désigner toute poésie qui utilise des formes réservées, au moins dans un premier temps, à la poésie chantée.

1.2. *Syllabes et positions*

La métrique « quantitative » des Grecs se fonde, on le sait, sur le contraste entre syllabes lourdes et syllabes légères (W. S. ALLEN [1973], A. M. DEVINE et L. D. STEPHENS [1994], M. DOMINICY [1992b], L. M. HYMAN [1985], R. A. ZIRIN [1970]). J'admettrai ici, sans autre discussion, que :

- (i) la syllabe se compose d'une attaque, d'un noyau, et d'une coda ;
- (ii) les voyelles (v) appartiennent toujours au noyau ;
- (iii) les consonnes (c) appartiennent toujours à l'attaque ou à la coda ;
- (iv) les semi-voyelles (s) appartiennent soit au noyau et à l'attaque, soit au noyau et à la coda – cette double appartenance rendant compte de leur nature à la fois vocalique et consonantique.

À partir de là, on peut répartir les noyaux syllabiques en deux classes :

- (i) noyaux brefs (dits « à une more ») :
 - ṽ voyelle brève
 - sṽ diphtongue ascendante brève
- (ii) noyaux longs (dits « à deux mores ») :
 - ṽ voyelle longue
 - sṽ diphtongue ascendante longue
 - ṽs diphtongue descendante longue
 - sṽs triphongue longue
 - ṽs diphtongue descendante hyperlongue
 - sṽs triphongue hyperlongue

La hiérarchie de poids syllabique s'établit alors comme suit : une syllabe légère est une syllabe ouverte (sans coda) à noyau bref ; une syllabe lourde est une syllabe fermée (avec coda) et/ou à noyau long. L'alignement du

4. Alban Berg distinguait jusqu'à six « degrés de musicalité » pour la parole (P. ZUMTHOR [1983, p. 180]).

type $\bar{v}c$ (syllabes fermées à noyau bref) sur le type \bar{v} (syllabes ouvertes à noyau long) résulte du fait, déjà mentionné, qu'une séquence $\bar{v}s$ fonctionne à la fois comme un noyau long et comme une séquence $-vc$.

Cependant, la simple succession des poids syllabiques ne suffit pas à créer un profil rythmique. Il faut encore que certaines syllabes, ou certains couples de syllabes légères (appelés « pyrrhiques »), soient identifié(e)s comme fort(e)s ou faibles⁵. Les contraintes qui pèsent sur les rapports possibles entre la force ou la faiblesse d'une syllabe, et sa lourdeur ou sa légèreté, se laissent saisir par un principe très simple : seul(e)s peuvent être fort(e)s les syllabes lourdes et les pyrrhiques ; autrement dit, une syllabe légère ne peut être forte, tandis que les syllabes lourdes et les pyrrhiques peuvent être fort(e)s ou faibles. Afin de pouvoir décrire adéquatement la distribution des syllabes lourdes et des pyrrhiques, il convient de réduire chaque profil à une séquence de « positions » fortes (F) ou faibles (f). De cette représentation plus abstraite, nous dériverons les profils attestés au moyen de deux règles⁶ :

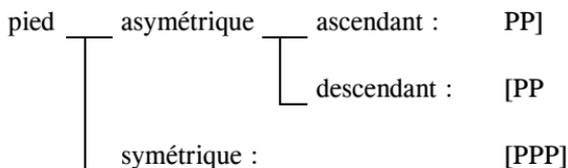
- (i) Toute position forte (F) est lourde (L) ; une position faible (f) est lourde (L) ou légère (l).
- (ii) Une position lourde (L) se réalise par une syllabe lourde (–) ou par un pyrrhique (○○) ; une position légère (l) se réalise par une syllabe légère (○).

1.3. *Typologie des pieds*

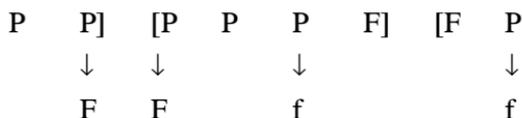
Au niveau le plus abstrait, les pieds sont les regroupements de positions les moins étendus qui définissent le profil rythmique de toute la séquence. Dans les pieds asymétriques (à deux positions), la position finale (pieds ascendants) ou la position initiale (pieds descendants) est forte (F), tandis que l'autre position est faible (f). Dans les pieds symétriques (à trois positions), la position intérieure est faible (f) et les positions extérieures sont fortes (F), de sorte que le pied est ascendant à droite et descendant à gauche. On obtient ainsi la combinatoire suivante :

5. Les mots « fort » et « faible » ne sauraient se comprendre, ici, en termes accentuels. De manière générale, on n'observe aucune corrélation significative entre les profils rythmiques de type quantitatif et la distribution, ou la hiérarchie, des accents de mots.

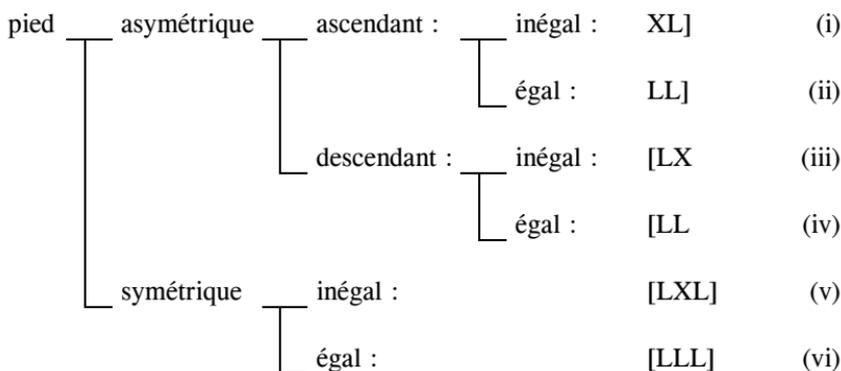
6. Conformément à la tradition, nous utilisons le macron et le micron pour noter ici le poids syllabique. En soi, cette représentation est abusive, dans la mesure où elle recourt à des signes originellement réservés aux quantités vocaliques. Mais elle ne peut induire de confusion, puisque les microns et macrons ne surmontent alors pas des lettres vocaliques.



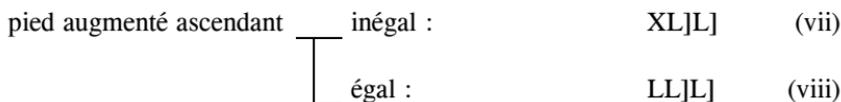
La lettre majuscule « P » note ici une position quelconque dont le caractère fort (F) ou faible (f) est déterminé dans tous les cas :



En vertu de ce que nous avons vu plus haut, les positions fortes sont obligatoirement lourdes (L), tandis que les positions faibles peuvent être lourdes (L) ou légères (l). Cette propriété permet d'obtenir une combinatoire à six termes, selon que la position faible reste « indifférente » ou « *anceps* » (notée ici « X », elle garde donc la faculté d'être lourde ou légère), ou qu'elle se trouve spécifiée comme obligatoirement lourde.



Les termes traditionnellement employés pour désigner ces six pieds sont : *iambe* (i), *anapeste* (ii), *trochée* (iii), *dactyle* (iv), *crétique* (v), *choriambe* (vi). On ajoutera, pour être complet, que les pieds ascendants peuvent être « augmentés » par l'adjonction, à leur droite, d'une position forte :



La tradition métrique nomme *bacchée* le pied (vii) et *ionique mineur* le pied (viii).

Comme une position indifférente peut être lourde ou légère, et qu'une position lourde peut se réaliser, à son tour, par une syllabe lourde ou par un pyrrhique, les huit pieds que nous venons de définir admettent un très grand nombre de réalisations superficielles, dont beaucoup sont, de surcroît, communes à plusieurs d'entre eux. Il convient donc de classer ces réalisations relativement à chaque pied considéré pour lui-même, puis d'en offrir une analyse qui supprime toute ambiguïté.

Avec la tradition, je postulerai que, pour chaque pied, il existe une et une seule « réalisation prototypique », qui porte toujours le même nom que le pied correspondant⁷. Il faudra donc distinguer, à chaque fois, le « schème » (ou « pied sous-jacent ») et la « réalisation » (ou « pied superficiel »). Par exemple, XL] est le schème de l'iambe et ∪-] sa réalisation prototypique.

L'existence des réalisations prototypiques nous permet de définir les deux notions connexes de « résolution » et de « contraction » :

- (i) Un pyrrhique constitue un cas de « résolution » si, et seulement si, il réalise une position qui est réalisée par une seule syllabe dans la réalisation prototypique du pied considéré ; on dit alors qu'il y a « résolution » de la position considérée, ou que celle-ci est « résolue ». Les pyrrhiques qui constituent un cas de résolution seront notés ici avec un macron souscrit⁸ : ∪̄. Par exemple, pour

7. Le choix de cette réalisation prototypique se laisse justifier dans un cadre formel plus large. Attribuons une valeur numérique à chacune des réalisations possibles d'une position quelconque : la syllabe légère (∪) aura la valeur 1 ; le pyrrhique (∪∪), la valeur 2 ; et la syllabe lourde (-), la valeur 3. La valeur de la réalisation d'un pied asymétrique sans augmentation (iambe, anapeste, trochée, dactyle) sera la différence entre la valeur attribuée à la réalisation de la position forte et la valeur attribuée à la réalisation de la position faible ; par exemple, pour un iambe, la réalisation ∪-] aura la valeur $3 - 2 = 1$. La valeur de la réalisation d'un pied symétrique ou augmenté sera la somme des différences entre la valeur attribuée à chacune des positions fortes et la valeur attribuée à la position faible ; par exemple, pour un crétique ou un choriambique, la réalisation [-∪∪-] aura la valeur $(3 - 2) + (3 - 2) = 2$, et pour un bacchée ou un ionique mineur, la réalisation -∪∪-] aura la valeur $(2 - 3) + (3 - 3) = -1$. On peut donc ranger les réalisations de chaque pied selon un ordre numérique qui figure dans le tableau des pages 328-330. Il apparaît alors qu'il existe, pour chaque pied, une et une seule réalisation de valeur maximale.

8. Les métriciens emploient habituellement le symbole ∪̄ pour indiquer que le pyrrhique ne peut alterner qu'avec une syllabe lourde. Mais mon usage des crochets permet ici une généralisation notationnelle : si le symbole ∪̄ suit immédiatement un crochet ouvrant, ou précède immédiatement un crochet fermant, la position éventuellement réalisée par le pyrrhique est forte (donc lourde), ce qui exclut la réalisation sous la forme d'une syllabe légère ; si le symbole ∪̄ ne suit pas immédiatement un crochet ouvrant, et ne précède pas immédiatement un crochet fermant, la position

l'iambe, dont la réalisation prototypique est $\cup-$], le pyrrhique de la réalisation $\cup\cup-$] constitue un cas de résolution ; pour le dactyle, dont la réalisation prototypique est $[-\cup\cup$, le premier pyrrhique, mais non le second, de la réalisation $[\cup\cup\cup$ constitue un cas de résolution.

- (ii) Une syllabe lourde constitue un cas de « contraction » si, et seulement si, elle réalise une position qui est réalisée par un pyrrhique dans la réalisation prototypique du pied considéré. On dit alors qu'il y a « contraction » de la position considérée, ou que celle-ci est « contractée ». Je noterai ici la contraction métrique en plaçant une arche supérieure sur le macron : \cup . Par exemple, pour l'anapeste, dont la réalisation prototypique est $\cup\cup-$], la première syllabe lourde, mais non la seconde, de la réalisation $\cup-$] constitue un cas de contraction ; pour le dactyle, dont la réalisation prototypique est $[-\cup\cup$, la seconde syllabe lourde, mais non la première, de la réalisation $[-\cup$ constitue un cas de contraction.

Grâce à la représentation – par les crochets ouvrants et fermants – du caractère ascendant, descendant, symétrique ou augmenté des réalisations, et à la notation des résolutions ou contractions que ces réalisations peuvent contenir, nous aboutissons à un codage superficiel qui évite toute ambiguïté.

	Schème	Nom	Réalisations	Nom de réalisation
Asymétrique				
Ascendant				
Inégal	XL]	<i>iambe</i>	$\cup-$]	(2) iambe
			$\cup\cup-$]	(1) anapeste
			$\cup\cup\cup]$	(1) tribraque
			$- -]$	(0) spondée
			$\cup\cup\cup\cup]$	(0) procéleusmatique
			$-\cup\cup]$	(-1) dactyle

éventuellement réalisée par le pyrrhique est faible (donc non obligatoirement lourde), ce qui autorise la réalisation sous la forme d'une syllabe légère.

Égal	[LL]	<i>anapeste</i>	∪ -]	(1) anapeste
			∩ -]	(0) spondée
			∪ ∪ ∪]	(0) procéleusmatique
			∩ ∪ ∪]	(-1) dactyle
Descendant				
Inégal	[LX	<i>trochée</i>	[- ∪	(2) trochée
			[- ∪ ∪	(1) dactyle
			[∪ ∪ ∪	(1) tribraque
			[- -	(0) spondée
			[∪ ∪ ∪ ∪	(0) procéleusmatique
Égal	[LL	<i>dactyle</i>	[∪ ∪ -	(-1) anapeste
			[- ∪ ∪	(1) dactyle
			[- ∩	(0) spondée
			[∪ ∪ ∪ ∪	(0) procéleusmatique
			[∪ ∪ ∩	(-1) anapeste
Symétrique				
Inégal	[LXL]	<i>crétique</i>	[- ∪ -]	(4) crétique
			[- ∪ ∪ ∪]	(3) péon premier
			[∪ ∪ ∪ -]	(3) péon quatrième
			[∪ ∪ ∪ ∪]	(2)
			[- ∪ ∪ -]	(2) choriambe
			[- ∪ ∪ ∪ ∪]	(1)
			[∪ ∪ ∪ ∪ -]	(1)
			[- - -]	(0) molosse
			[∪ ∪ ∪ ∪ ∪]	(0)
			[- - ∪ ∪]	(-1) ionique majeur
			[∪ ∪ - -]	(-1) ionique mineur
			[∪ ∪ - ∪ ∪]	(-2)

Symétrique

Égal	[LLL]	<i>choriambe</i>	[-uu-]	(2) choriambe
			[uuuu-]	(1)
			[-uuuu]	(1)
			[-u-]	(0) molosse
			[uuuuu]	(0)
			[- u uu]	(-1) ionique majeur
			[uu u-]	(-1) ionique mineur
			[uu uuu]	(-2)

Augmenté

Inégal	XL]L]	<i>bacchée</i>	u-]-]	(4) bacchée
			u-]uu]	(3) péon deuxième
			uuu]-]	(3) péon quatrième
			uu-]-]	(2) ionique mineur
			uuu]uu]	(2)
			uu-]uu]	(1)
			uu uu]-]	(1)
			- -]-]	(0) molosse
			uuuu]uu]	(0)
			- -]uu]	(-1) ionique majeur
			-uu]-]	(-1) choriambe
			uu-]-]	(2) ionique mineur
Égal	LL]L]	<i>ionique mineur</i>	uu-]uu]	(1)
			uuuu]-]	(1)
			u-]-]	(0) molosse
			uuuu]uu]	(0)
			u-]uu]	(-1) ionique majeur
			uuuu]-]	(-1) choriambe
			uuuu]uu]	(-2)

La tradition métrique appelle « pieds de substitution » certaines séquences de syllabes qui, tout en réalisant un ou plusieurs pieds, ne sont la réalisation prototypique d'aucun d'entre eux. On distingue ainsi le spondée (deux syllabes lourdes) ; le molosse (trois syllabes lourdes) ; le tribraque (trois syllabes légères) ; le procéleusmatique (quatre syllabes légères) ; le péon, qui se compose d'une syllabe lourde et de trois syllabes légères, et que l'on qualifie d'après l'endroit où apparaît la syllabe lourde (péon premier, deuxième, quatrième). L'ionique majeur (formé de deux syllabes lourdes suivies de deux syllabes légères) n'acquerra une réelle autonomie métrique qu'à l'époque alexandrine (voir M. DOMINICY [2001]).

2. Côlon et période

Selon la tradition métrique héritée des Anciens, une période qui ne se laisse ramener à aucun « modèle » préexistant contient obligatoirement deux ou plusieurs côla dont chacun instancie, en tant qu'« exemple », un modèle préexistant. Nous appellerons « périodes primaires » les périodes qui ne renferment qu'un seul côle, et « périodes secondaires » celles qui en renferment deux ou plusieurs. Tout côle peut fonctionner comme période primaire, de sorte que l'ensemble des côla coïncide avec l'ensemble des périodes primaires. Par ailleurs, la très grande majorité des vers sont « primaires », en ce sens qu'ils procèdent des mêmes modes de constitution que les côla. Nous regrouperons donc les vers primaires et les côla sous l'appellation générique de « séries primaires ». Les vers « secondaires », beaucoup moins nombreux, doivent être décrits comme des séquences constituées de deux séries primaires. Vers secondaires et périodes secondaires seront regroupés sous l'appellation générique de « séries secondaires ».

2.1. *Prosodie de la période*

Le vers et la période se distinguent des unités métriques qui leur sont subordonnées par trois propriétés, constitutives de leur autonomie prosodique :

- (i) Sauf exceptions rarissimes, toute syllabe finale de vers ou de période est aussi finale de mot.
- (ii) Le vers ou la période constitue le domaine à l'intérieur duquel la « synaphie » doit normalement s'appliquer, et au-delà duquel elle est, en principe, prohibée.

- (iii) En fin de vers ou de période, toute syllabe légère qui n'appartient pas à un pyrrhique de résolution est obligatoirement alourdie⁹ ; on la note alors $\underline{\cup}$.

Dans le principe (ii), le terme de « synaphie » désigne un ensemble de phénomènes qui touchent aux contacts de mots contigus :

- (a) Lorsqu'un noyau final de mot entre en contact avec une voyelle initiale de mot, la synaphie se manifeste par :
- l'élision de la première voyelle, quand le noyau final de mot est bref ;
 - l'abrègement du premier noyau, quand celui-ci est long ;
 - l'élision de la seconde voyelle (« prodélision » ou « élision inverse »), dans certaines conditions spécifiques ;
 - la contraction des deux noyaux sous la forme d'une voyelle longue, dans certaines conditions spécifiques.

L'absence de synaphie dans ce contexte est appelée « hiatus ».

- (b) Lorsqu'une consonne (ou une séquence consonantique) finale de mot entre en contact avec une voyelle initiale de mot, la synaphie se manifeste par la « resyllabation progressive », c'est-à-dire par le regroupement de la consonne (ou d'une ou plusieurs consonnes de la séquence) et de la voyelle dans la même syllabe, en accord avec la syllabation qui opérerait à l'intérieur d'un seul mot.
- (c) Lorsqu'un noyau final de mot entre en contact avec une consonne initiale de mot, la synaphie se manifeste par la « resyllabation régressive », c'est-à-dire par une syllabation des deux mots qui opère comme à l'intérieur d'un seul mot.

Dès lors, sauf exceptions rarissimes, il ne peut y avoir, d'un vers ou d'une période à l'autre, élision, abrègement, prodélision, contraction, resylla-

9. On peut s'interroger sur la manifestation phonétique de ce phénomène. Puisqu'une syllabe légère est une syllabe ouverte à noyau bref, celui-ci doit subir un allongement qui ne produise pas une voyelle phonologiquement longue, mais un allophone allongé d'une voyelle phonologiquement brève. Il arrive fréquemment que des styles de parole marqués imposent la neutralisation d'un contraste prosodique sans provoquer la perte d'une opposition segmentale exigée par le système linguistique. Ainsi, comme la plupart des locuteurs du français septentrional, je prononce normalement *pomme* en une syllabe et avec un « o ouvert » bref ; et si j'allonge cette voyelle en maintenant de surcroît la syllabe posttonique *-me*, j'ai l'impression d'imiter la prononciation méridionale de *paume*. Malgré tout, je reconnais le mot *pomme* quand Maurice Chevalier chante le groupe trisyllabique *Ma pomme...* avec un allongement notable du « o ouvert ».

bation progressive ou resyllabation régressive ; mais il peut y avoir hiatus ou absence de resyllabation (progressive ou régressive).

Le principe (iii) entraîne, quant à lui, trois conséquences :

- (a) Aucune norme métrique ne peut exiger une syllabe phonologiquement légère – ni, donc, une position légère – en fin de vers ou de période. Ceci explique l'absence de dactyles en fin de vers ou de période (A. M. DALE [1969], E. FRAENKEL [1964]).
- (b) Une norme métrique peut exiger une position forte (donc lourde) en fin de vers ou de période. Lorsqu'une telle position est réalisée par une syllabe phonologiquement légère qui est phonétiquement alourdie, la tradition dit qu'il y a (*syllaba brevis in (elemento) longo*).
- (c) En fin de vers ou de période, une norme métrique peut exiger, comme réalisation d'une position forte (donc lourde), une syllabe phonologiquement lourde ou un pyrrhique de résolution (le second terme de cette alternative impliquant le premier, mais non réciproquement).

La tradition métrique ramène les corollaires (a) et (b) à l'affirmation que la syllabe finale est « indifférente » (« *anceps* »). Cet usage peut être admis tant que l'on ne confond pas l'indifférence des syllabes, qui se situe au niveau des « exemples » de vers ou de période, avec l'indifférence des positions (notée ici par la majuscule « X »), que stipulent les « modèles » de vers ou de cōlon. L'amalgame de ces deux phénomènes a conduit les métriciens grecs et latins (et certains auteurs modernes) à croire qu'en fin de vers ou de période, une syllabe phonologiquement lourde pouvait apparaître en lieu et place d'une syllabe phonologiquement légère à l'intérieur d'un pyrrhique. Ainsi, Héphestion (cf. J. M. VAN OPHUISEN [1987, p. 148-149]) analysait un célèbre « asynartète » (groupement de deux vers) d'Archiloque :

καὶ βήσας ὀρέων δυσπαιπάλους	οἶος ἦν ἐπ' ἦβης
[-ᾱ [-υυ [-ᾱ [-υυ	[-υ [-υ [- -

comme quatre dactyles (un « tétramètre dactylique ») suivi(s) d'un « ithyphalique » (trois trochées). Tout indique que cette hypothèse est indéfendable (M. DOMINICY [1999, p. 355-356], [2001]).

L'alourdissement final – qui est un phénomène métrique et phonétique, mais non phonologique – entretient, avec l'abrègement et la resyllabation (progressive ou régressive), des relations intriquées qu'il convient d'analyser dans le détail si l'on veut comprendre la prosodie du vers ou de la période.

Considérons, pour commencer, le cas où un noyau long final de mot entre en contact avec un mot à initiale vocalique : $\bar{v} + v$, ou $vs + v$. En l'absence d'abrègement, la première syllabe demeure lourde ; s'il y a abrègement¹⁰, elle devient légère : $\check{v}-v$, ou $\check{v}-sv$. Imaginons alors que les mots concernés se situent dans deux périodes successives, et qu'aucune hiérarchie ne s'instaure entre l'absence d'abrègement et l'alourdissement final : nous pourrions décrire la même réalité en supposant soit une absence d'abrègement, soit un abrègement compensé par un alourdissement.

Il en va de même quand une finale de mot de la forme $\check{v}c$ entre en contact avec un mot à initiale vocalique : $\check{v}c + v$. En l'absence de resyllabation progressive, la première syllabe demeure lourde ; s'il y a resyllabation progressive, elle devient légère : $\check{v}-cv$. Imaginons, de nouveau, que les mots concernés se situent dans deux périodes successives, et qu'aucune hiérarchie ne s'instaure entre l'absence de resyllabation progressive et l'alourdissement final : nous pourrions décrire la même réalité en supposant soit une absence de resyllabation progressive, soit une resyllabation progressive compensée par un alourdissement.

Venons-en enfin à la situation où une finale de mot de la forme \check{v} entre en contact avec un mot commençant par une séquence d'au moins deux consonnes : $\check{v} + c_1c_2$. En l'absence de resyllabation régressive, la première syllabe demeure légère ; s'il y a resyllabation régressive, elle peut, pour autant que certaines conditions soient satisfaites¹¹, devenir lourde par gémination de la première consonne : $\check{v}-c_1-c_1c_2$. Imaginons, encore une fois, que les mots concernés se situent dans deux périodes successives, et qu'aucune hiérarchie ne s'instaure entre la resyllabation régressive et l'alourdissement final : nous pourrions décrire la même réalité en supposant soit une resyllabation régressive, soit une absence de resyllabation régressive compensée par un alourdissement.

Nos choix descriptifs obéiront ici à une logique fort simple, qui est de postuler que la synaphie tend à rabattre la prosodie des contacts de mots sur la prosodie interne du mot (cf. M. DOMINICY [1992a]). Dans cette perspective, l'absence de synaphie se traduit par la prohibition de l'abrègement et de la resyllabation, progressive ou régressive. On ne décèlera donc un alourdissement que pour les contacts $\check{v} + v$ (hiatus) ou $\check{v} + c_1c_2$ (absence de resyllabation régressive).

10. L'abrègement s'applique aussi aux diphtongues descendantes hyperlongues, pour des raisons phonologiques que je ne puis expliquer ici.

11. Ces conditions portent, notamment, sur la structure de la séquence consonantique impliquée (voir W. S. ALLEN [1973], A. M. DEVINE et L. D. STEPHENS [1994]).

2.2. Typologie des séries primaires

L'extrême variété des séries primaires interdit qu'on entreprenne d'en établir une liste, même approximative. Par contre, si l'on fait la part de quelques exceptions – souvent douteuses, d'ailleurs –, on peut montrer que toute série primaire se laisse classer univoquement à l'intérieur d'une typologie à six termes :

Séries homogènes

Séries hétérogènes

Catalectiques

Formées à partir d'un module

Iambo-bacchiques

Iambo-crétiques

Séries formées par adjonction d'une base à une série homogène ou hétérogène

2.2.1. Les séries homogènes

Les séries homogènes contiennent n (≥ 2) occurrences du même pied sous-jacent. Pour les désigner, la tradition métrique du grec se sert des morphèmes « -mètre » et « -podie » (de $\pi\acute{o}\upsilon\varsigma$, $\pi\omicron\delta\acute{o}\varsigma$ « pied »), que l'on fait précéder des morphèmes numériques « mono- », « di- », « tri- », « tétra- », « penta- », « hexa- », etc. Les conventions en usage se laissent alors ramener aux préceptes qui suivent :

- (i) Pour les pieds contenant plus de deux positions (crétique, choriambique, bacchée, ionique mineur), on compte autant d'unités qu'il y a de pieds, et l'on utilise le morphème « -mètre ». Par exemple, la série :

[LXL] [LXL] [LXL] [LXL]

est appelée « tétramètre crétique ».

- (ii) Pour les pieds contenant deux positions (iambe, anapeste, trochée, dactyle), il faut distinguer deux cas :

- (a) Lorsque le nombre de pieds est pair, on compte autant d'unités qu'il y a de couples de pieds et l'on utilise le morphème « -mètre ». Par exemple, la série :

XL] XL] XL] XL]

est appelée « dimètre iambique ».

- (b) Lorsque le nombre de pieds est impair, on compte autant d'unités qu'il y a de pieds, et l'on utilise le morphème « -podie ». Par exemple, la série :

XL] XL] XL]

est appelée « tripodie iambique ».

Ces conventions s'expliquent en partie par le fait que, dans les séries iambiques et trochaïques où le nombre de pieds est pair, ceux-ci tendent à se regrouper en « syzigies ». La syzigie reproduit, à un niveau supérieur au pied, la hiérarchie – ascendante ou descendante – de force qui s'instaure entre les deux positions à l'intérieur du pied (A. PRINCE [1989]). Une syzigie iambique contient donc un iambe faible suivi d'un iambe fort ; et une syzigie trochaïque, un trochée fort suivi d'un trochée faible. Dans la réalisation prototypique de la syzigie (qu'on appelle « épitrite »), la position indifférente (notée « X ») du pied faible se voit correspondre, en surface, une syllabe lourde :

XL] XL]	→	- -] ∪ -]
[LX [LX	→	[- ∪ [- -

Certains métriciens distinguent donc entre la composition en mètres (dite « κατὰ μέτρον ») et la composition en pieds (dite « κατὰ πόδα »). Mais, sur ce point, la terminologie traditionnelle souffre de multiples incohérences. Ainsi, la convention (ii) n'explique pas l'appellation « hexamètre dactylique » (M. DOMINICY et M. NASTA [1993]) ; de surcroît, dans l'analyse de la lyrique chorale, une série de six dactyles sera nommée – contrairement à la convention (iia) – « hexapodie dactylique », afin d'éviter un rapprochement indu avec l'« hexamètre » de la poésie en vers.

2.2.2. Les séries hétérogènes catalectiques

Une série primaire dite « catalectique » entre dans un rapport de « catalexe » avec une série primaire dite « acatalectique » si, et seulement si :

- (a) La série catalectique contient une position de moins que la série acatalectique.
- (b) Si l'on ordonne les positions de chaque série à partir de la gauche, on constate qu'en dehors des variations autorisées par les contraintes métriques, toute position de la série catalectique possède les mêmes propriétés d'indifférence, de lourdeur ou de légèreté, et les mêmes caractéristiques de réalisation, que la position de même rang dans la série acatalectique. En d'autres

termes, tout se passe, à ce niveau, comme si la dernière position de la série acatalectique était « absente » de la série catalectique.

- (c) La série acatalectique est homogène.
- (d) La dernière position de la série catalectique est forte.
- (e) La séquence qui précède les deux dernières positions dans la série acatalectique possède le même profil rythmique au sein des deux séries ; il en résulte qu'on ne peut trouver de séries catalectiques correspondant à des séries crétiques ou choriambiques.

L'ensemble de ces conditions peut être visualisé de la manière suivante :

Série acatalectique		Série catalectique	
Avant-dernier pied	Dernier pied		
PP]	PP]	PP]P]	(i)
[PP	[PP	[PPP]	(ii)
PP]P]	PP]P]	PP]P] PP]	(iii)

En (i), la série acatalectique est iambique ou anapestique ; en (ii), elle est trochaïque ou dactylique ; en (iii), elle est bacchiaque ou ionique mineure. La série catalectique correspondante se termine donc, respectivement, sur un bacchée ou un ionique mineur (i) ; sur un crétique ou un choriambe (ii) ; sur un iambe ou un anapeste (iii). On classe les séries catalectiques d'après le pied constitutif de la série acatalectique correspondante. Ainsi la série :

XL] XL] XL]L]

est appelée « dimètre iambique catalectique » ; et la série :

[LL [LL [LLL]

est appelée « pentapodie dactylique catalectique ».

2.2.3. Les séries hétérogènes formées à partir d'un module

Pour analyser de telles séries, il faut partir d'une unité de base, non reconnue par la tradition métrique, et que je propose d'appeler « module ». Celui-ci se compose soit d'un dactyle et d'un trochée (module « adonique »), soit d'un choriambe et d'un iambe (module « glyconique ») :

[LL [LX	[LLL] XL]
(module adonique)	(module glyconique)

Ces modules trouvent vraisemblablement leur origine dans d'anciens groupements de deux dactyles apparaissant en fin de vers ou de période. Nous avons vu en section 2.1 comment le principe (iii) s'applique en cet endroit. Par conséquent, si le second pied se réalisait comme un spondée,

l'alourdissement de toute syllabe finale permettait d'assimiler ce pied à un trochée :

$$\begin{array}{ccc} [LL] [LL] & \rightarrow & [LL] [LX] \\ \downarrow & & \\ [LL] [L-] & & \end{array}$$

et si le second pied se réalisait avec un pyrrhique faible, l'alourdissement obligatoire de toute syllabe finale devait entraîner une réinterprétation des deux dernières syllabes comme la réalisation d'un iambe, et celle de la position lourde qui précédait comme la position forte d'un choriambique :

$$\begin{array}{ccc} [LL] [LL] & \rightarrow & [LLL] [XL] \\ \downarrow & & \downarrow \downarrow \\ \cup\cup & & \cup- \end{array}$$

À partir des modules, on obtient des séries plus complexes par expansion à droite et/ou par expansion à gauche.

Appliquée au module adonique, l'expansion à droite fournit, après le dactyle, deux ou plusieurs trochées, selon qu'elle s'est appliquée une ou plusieurs fois. Ainsi, dans la série traditionnellement appelée « aristophanien », on relève une expansion à droite :

$$\begin{array}{ccc} [LL] [LX] & \rightarrow & [LL] [LX] [LX] \\ \mu\text{ισθοφ}\acute{\omicron}\rho\omicron\iota \tau\text{ρι}\acute{\eta}\rho\epsilon\iota\varsigma & & [-\cup\cup] [-\cup] [- -] \quad (\text{Aristophane, } Eq., 555) \end{array}$$

Appliquée au module glyconique, l'expansion à droite fournit, après le choriambique, deux ou plusieurs iambes, selon qu'elle s'est appliquée une ou plusieurs fois. Ainsi, la série suivante ne diffère de l'aristophanien que par son module glyconique de départ, puisque l'expansion à droite y a également opéré une fois :

$$\begin{array}{ccc} [LLL] [XL] & \rightarrow & [LLL] [XL] [XL] \\ \kappa\alpha\iota \kappa\upsilon\alpha\acute{\nu}\epsilon\mu\beta\omicron\lambda\omicron\iota \theta\omicron\alpha\acute{\iota} & & [-\cup\cup-] \cup-] \cup-] \quad (\text{Aristophane, } Eq., 554) \end{array}$$

L'expansion à gauche préfixe à un module (adonique ou glyconique) soit un ou plusieurs dactyles, soit un ou plusieurs choriambes, selon qu'elle s'applique une ou plusieurs fois. Ainsi, la série traditionnellement appelée « archiloquien mineur » se construit à partir d'un module adonique par deux expansions dactyliques à gauche :

$$\begin{array}{ccc} [LL] [LX] & \rightarrow & [LL] [LL] [LL] [LX] \\ \acute{\alpha}\sigma\tau\acute{\upsilon}\theta\epsilon\mu\acute{\iota}\nu \theta' \text{ } \acute{\iota}\epsilon\rho\omega\nu\alpha \gamma\epsilon\rho\acute{\alpha}\iota\rho\epsilon\iota & & [-\cup\cup] [-\cup\cup] [-\cup\cup] [- -] \quad (\text{Bacchylide, } 4, 3) \end{array}$$

tandis que la série traditionnellement appelée « alcmanien » se construit à partir d'un module glyconique par deux expansions dactyliques à gauche :

$$\begin{array}{ccc} [LLL] [XL] & \rightarrow & [LL] [LL] [LLL] [XL] \\ \hat{\eta}\rho' \acute{\epsilon}\tau\iota \pi\alpha\rho\theta\epsilon\nu\acute{\iota}\alpha\varsigma \acute{\epsilon}\pi\iota\beta\acute{\alpha}\lambda\lambda\omicron\mu\alpha\iota & & [-\cup\cup] [-\cup\cup] [-\cup\cup-] \cup-] \quad (\text{Sappho, } 107) \end{array}$$

Certaines séries sont obtenues par expansion à droite et à gauche. Ainsi, dans la série traditionnellement appelée « décasyllabe alcaïque », on reconnaît un module adonique avec une expansion à droite et une expansion dactylique à gauche :

[LL [LX	→	[LL [LL [LX [LX	
τῶν ὑποπετριδίων ὀνειρώων		[-υυ [-υυ [-υ [-	(Alcman, 1, 49)

tandis que la série suivante, à laquelle la tradition n'a pas réservé d'appellation spécifique, exhibe un module adonique avec une expansion à droite et deux expansions choriambiques à gauche :

[LL [LX	→	[LLL] [LLL] [LL [LX [LX	
παρθενία, παρθενία, ποῖ με λίποις' ἀποιίχη		[-υυυ-] [-υυυ-] [-υυ [-υ [-	(Sappho, 114, 1)

2.2.4. Les séries hétérogènes iambo-bacchiques

Dans la lyrique chorale, on rencontre, assez fréquemment, des séries hétérogènes où se combinent des iambes et des bacchées. Deux exemples suffiront à illustrer ce phénomène :

XL] XL]L] XL]L]	<i>iambe + bacchée + bacchée</i>
ἀναξιφόρμιγγες ὕμνοι	υ-] υ-]-] υ-]-] (Pindare, O., II, 1)

XL]L] XL] XL]L]	<i>bacchée + iambe + bacchée</i>
βοᾶτιν τάλαιναν αὐδάν	υ-]-] υ-] υ-]-] (Eschyle, Pers., 575)

2.2.5. Les séries hétérogènes iambo-crétiques

Dans ces séries, on observe une alternance entre des syzigies iambiques et des crétiques. Les conventions vues au paragraphe 2.1 sont alors élargies de manière à ce que chaque syzigie et chaque crétique comptent pour un « mètre ». Ainsi, la série :

XL] XL] [LXL]	<i>iambe + iambe + crétique</i>
κνίσεν τε Μίνοι κέαρ	υ-] υ-] [-υυυ] (Bacchylide, 17, 8)

est un « dimètre iambo-crétique », tandis que la série :

XL] XL] [LXL] [LXL]	<i>iambe + iambe + crétique + crétique</i>
ἦτοι Πίσσα μὲν Διός' Ὀλυμπιάδα	υ-] υ-] [-υυυ][υυυ] (Pindare, O., II, 4)

est un « trimètre iambo-crétique ».

2.2.6. Les séries formées par l'adjonction d'une base

De nombreuses séries primaires sont formées par préfixation, simple ou double, d'une position indifférente appelée « base (éolienne) » à une série homogène ou hétérogène, pour autant que celle-ci commence par un

ped symétrique ou descendant ¹². On dit alors qu'on a une « base simple » ou une « base double ». La base simple (notée « X ») n'admet pas la résolution. Dans une base double (notée « XX »), les deux positions ne forment pas un pied ; l'une et l'autre admettent la résolution, mais dans des proportions très variables selon les poètes et les traditions.

L'adjonction d'une base s'applique parfois à des séries homogènes ou catalectiques. Ainsi, la série traditionnellement appelée « ennéasyllabe alcaïque » renferme une base simple précédant un dimètre trochaïque :

X [LX [LX [LX [LX
 Τρώων ἀόλιζον φάλαγγας - [-υ[- - [-υ[- - (Bacchylide, 15, 42)

et la série suivante, appelée « mécénatéen », renferme une base double précédant un choriambique, c'est-à-dire un « monomètre [ou une « dipodie »] dactylique catalectique » :

XX [LLL]
 οὐδὲ ταῦτα νόον -υ [-υυ-] (Pindare, P., II, 165)

La plupart du temps, cependant, l'adjonction d'une base, simple ou double, s'applique à des séries formées à partir d'un module. Ainsi, on reconnaît, dans la série traditionnellement baptisée « reizianum », un module adonique précédé d'une base simple :

X [LL [LX
 δι' ὄσσα πάροιθεν υ [-υυ [-υ (Bacchylide, 6, 4)

et, dans la série que la tradition nomme « pentamètre éolien », une base double, puis un module glyconique avec double expansion dactylique à gauche :

XX [LL [LL [LLL] XL]
 Ἔκτωρ καὶ συνέταιροι - - [-υυ[-υυ[-υυ-]υ-]
 ἄγοισ' ἑλικώπιδα (Sappho, 44, 5)

2.3. La monotonie

Du point de vue rythmique, les séries primaires (vers primaires ou côla) possèdent une propriété universelle que nous appellerons « monotonie ». Cette contrainte interdit qu'un pied ascendant (iambe, anapeste, bacchée, ionique mineur) soit suivi d'un pied descendant (trochée, dactyle), ou vice-versa. Dans notre notation, la monotonie se traduit par une règle portant sur les séries admissibles de crochets : si un

12. Cette contrainte interdit que l'adjonction de base s'applique aux séries iambiques, anapestiques, (iambo-)bacchiennes et ioniques mineures. On ne trouve pas non plus de base devant des séries (iambo-)crétiques, ce qui confirme l'affinité du crétique avec la syzygie (le mètre) iambique (cf. 2.2.5).

crochet C_1 est suivi par un crochet C_2 d'orientation inverse, alors soit (i) C_1 et C_2 bornent le même pied symétrique (crétique ou choriambre), soit (ii) il existe un crochet C_3 tel que C_3 et C_1 , ou C_2 et C_3 , bornent le même pied symétrique (crétique ou choriambre). Cette règle exclut, par exemple, les séquences :

*PP] PP] [PP [PP
*[PP [PP PP] PP]

La tradition métrique, quant à elle, tolère sporadiquement la non-monotonie. Ainsi le cōlon suivant, déjà discuté au paragraphe 2.2.4 :

Ἄναξιφόρμιγγες ὕμνοι (Pindare, *O.*, II, 1)

contiendrait un mètre iambique suivi d'un mètre trochaïque (W. J. W. KOSTER [1966, p. 89], M. L. WEST [1982, p. 68]). Rien n'exclut pourtant, nous l'avons vu, que l'on ait affaire à un cōlon monotone.

3. La deuxième *Olympique* de Pindare

Dans ce qui suit, je vais appliquer les principes énoncés jusqu'ici à un poème qui se prête particulièrement bien à la démonstration : la deuxième *Olympique* de Pindare. Cette pièce est formée de cinq « triades » (A, B, C, D, E) regroupant chacune trois strophes périodiques appelées, successivement, « strophe », « antistrophe » et « épode ». De triade en triade, toutes les strophes périodiques de même rang – toutes les strophes, toutes les antistrophes, toutes les épodes – présentent le même schéma métrique ; à l'intérieur de chaque triade, la strophe et l'antistrophe présentent le même schéma métrique. Il en résulte que deux schémas métriques seulement doivent être différenciés : celui des (anti)strophes et celui des épodes.

J'examinerai ici la strophe de la triade initiale A, dont je donne immédiatement l'analyse en périodes ¹³ :

- 1 Ἄναξιφόρμιγγες ὕμνοι,
- 2 τίνα θεόν, τίνα ἥρωα, τίνα δ' ἄνδρα κελαδήσομεν ;
- 3 ἦτοι Πίσα μὲν Διός· Ὀλυμπιάδα δ' ἔστασεν Ἡρακλῆς
- 4 ἀκρόθινα πολέμου·
- 5 Θήρωνα δὲ τετραορίας ἔνεκα νικαφόρου
- 6 γεγωνητέον, ὅπι δίκαιον ξένων, ἔρισμ' Ἀκράγαντος,
- 7 εὐώνωμων τε πατέρων ἄωτον ὀρθόπολιν·

13. L'arche souscrite note la contraction phonologique et métrique de deux voyelles dans le mot.

3.1. *L'analyse périodique*

L'analyse périodique, qui a été inaugurée par Boeckh (1785-1867), se fonde sur le repérage de positions lourdes dont le traitement manifeste l'absence de synaphie, c'est-à-dire l'hiatus, l'absence de resyllabation progressive ou l'alourdissement¹⁴. Un tel repérage suppose que le poids des positions examinées soit connu, ce qui exige que se trouvent identifiées, par le biais des correspondances externes (au sens de la note 3), des positions équivalentes dont la lourdeur ne prête pas à discussion. Ainsi, dans le cas qui nous occupe, nous observons que :

- (a) La limite de la première période est garantie par le parallélisme avec l'antistrophe de A :

καμόντες οἱ πολλὰ θυμῶ
ἱερὸν...

En effet, puisque la syllabe finale de ὕμνοι est lourde dans la strophe de A, il y a hiatus (absence d'abrègement) entre θυμῶ et ἱερὸν dans l'antistrophe de A.

- (b) La limite de la deuxième période est garantie par le parallélisme avec la strophe de B :

ἀνεκὰς ὄλβον ὑψηλόν. Ἔπεται δὲ λόγος εὐθρόνοις

En effet, puisque la syllabe finale de εὐθρόνοις est lourde dans la strophe de B, il y a absence de resyllabation progressive entre κελαδήσομεν et ἦτοι dans la strophe de A.

- (c) La limite de la troisième période est justifiée – mais non garantie – par le parallélisme avec la strophe de B :

Κάδομοιο κούραις, ἔπαθον αἰ μεγάλα, πένθος δὲ πίτνει βαρὺ

En effet, puisque la syllabe finale de Ἡρακλῆης est lourde dans la strophe de A, il peut y avoir alourdissement de la syllabe finale légère de βαρὺ dans la strophe de B. Cependant, comme βαρὺ est suivi du mot κρεσσόνων, il reste envisageable – quoique fort

14. Pour l'exemple qui nous occupe, J. IRIGOIN (1953, p. 75-76) et A. PUECH (dans son édition) reconnaissent une frontière de période entre ξένων et ἔρεισμι' (période 6 dans ma numérotation), sans doute parce qu'un hiatus (avec absence d'abrègement) entre Ἄλφειοῦ et ἰανθεῖς s'observe à cet endroit dans l'antistrophe de A :

ἀέθλων τε κορυφὰν πόρον τ' Ἄλφειοῦ, ἰανθεῖς αἰοδαῖς

Mais ἰανθεῖς, forme du verbe ἰαίνω, se retrouve en hiatus chez Bacchylide (17, 131 : φρένα ἰανθεῖς), à l'intérieur d'un cōlon, donc d'une période. On supposera donc chaque fois une variante (F)ἰανθεῖς, dont le « digamma » initial F – une semi-voyelle postérieure arrondie, maintenue ou introduite par (pseudo-)archaïsme – crée des hiatus apparents en contexte de synaphie.

improbable – qu'il n'y ait là aucune limite de période, de sorte que la resyllabation régressive opérerait entre βαρύ et κρεσσόνων dans la strophe de B.

- (d) La limite de la quatrième période est garantie par le parallélisme avec l'antistrophe de B :

πειρας οὐ τι θανάτου,
οὐδ'...

En effet, puisque la syllabe finale de πολέμου est lourde dans la strophe de A, il y a hiatus (absence d'abrègement) entre θανάτου et οὐδ' dans l'antistrophe de B.

- (e) La limite de la cinquième période est garantie par le parallélisme avec l'antistrophe de B :

οὐδ' ἡσύμιχον ἀμέραν ὅποτε παῖδ' ἄελίου
ἄτειρεῖ...

En effet, puisque la syllabe finale de νικαφόρου est lourde dans la strophe de A, il y a hiatus (absence d'abrègement) entre ἄελίου et ἄτειρεῖ dans l'antistrophe de B.

- (f) La limite de la sixième période est garantie par le parallélisme avec l'antistrophe de A :

ἄεθλων τε κορυφᾶν πόρον τ' Ἄλφειοῦ, ἰανθεῖς ἀοιδαῖς

En effet, puisque la syllabe finale de ἀοιδαῖς est lourde dans l'antistrophe de A, il y a absence de resyllabation progressive entre Ἄκράγαντος et εὐωνύμων dans la strophe de A.

- (g) La limite de la septième période est garantie par le parallélisme avec l'antistrophe de E :

εὐεργέταν πραπίσιν ἀφθονέστερόν τε χέρα

En effet, puisque la syllabe finale de ὀρθόπολιν est lourde dans la strophe de A, il y a alourdissement de la syllabe finale légère de χέρα dans l'antistrophe de E.

3.2. La colométrie

Avant Boeckh, le texte de Pindare était édité comme une succession de côla que l'on a traditionnellement confondus avec des vers. Cette disposition, appelée « colométrie », remonte aux Alexandrins (J. IRIGOIN [1952, p. 44-47, 101-102]). Ainsi, pour les (anti)strophes de la deuxième *Olympique*, la colométrie alexandrine se présente comme suit (la numérotation de gauche indique les périodes ; celle de droite, les côla) :

1	Ἄναξιφόρμιγγες ὕμνοι,	1
	τίνα θεόν, τίν' ἦ-	2
	ρωα, τίνα δ' ἄνδρα κελαδήσομεν ;	3
3	ἦτοι Πίσα μὲν Διός· Ὀλυμπιάδα	4
	δ' ἔστασεν Ἡρακλῆς	5
4	ἄκρόθινα πολέμου·	6
5	Θήρωνα δὲ τετραορίας	7
	ἔνεκα νικαφόρου	8
6	γεγωνητέον, ὄ-	9
	πι δίκαιον ξένων,	10
	ἔρεισμ' Ἀκράγαντος,	11
7	εὐωνύμων τε πατέρων	12
	ἄωτον ὀρθόπολιν·	13

Certains métriciens modernes, comme A. DAIN (1965) ou J. IRIGOIN (1952, p. 46-47 ; 1953, p. 75-76 notamment ; 1997, p. 268) récusent du tout au tout la colométrie alexandrine, au nom de principes théoriques que je ne partage pas, mais que je ne puis malheureusement discuter ici. Je me bornerai à souligner le fait – remarquable, à mon sens – que la colométrie n'entre pas ici en conflit avec l'analyse périodique, puisque chaque fin de période coïncide avec une fin de cōlon. En d'autres termes, si les Alexandrins ont péché en l'occurrence, ce serait par l'excès analytique plutôt que par l'incohérence. De surcroît, la colométrie de nos (anti)strophes permet de dégager leur nature uniformément ascendante (voir, par exemple, D. KORZENIEWSKI [1968, p. 158-161], M. L. WEST [1982, p. 68-69]) :

1	υ-] υ-]-] υ-]-]	(série iambo-bacchique)	1
	υυυ]-] υ-]	(dimètre bacchique catalectique)	2
	[-υυυ] [-υυυ] [-υ-]	(trimètre crétique)	3
3	- -] υ-] [-υυυ] [-υυυ]	(trimètre iambo-crétique)	4
	- -] υ-] [-υ-]	(dimètre iambo-crétique)	5
4	[-υ-] [υυυ-]	(dimètre crétique)	6
5	- -] υυυ] [-υ-]	(dimètre iambo-crétique)	7
	[υυυ-] [-υ-]	(dimètre crétique)	8
6	υ-]-] υυυ]	(dimètre bacchique catalectique)	9
	[-υ-] [-υ-]	(dimètre crétique)	10
	υ-]-] υ-]-]	(dimètre bacchique)	11
7	- -] υ-] [υυυ-]	(dimètre iambo-crétique)	12
	υ-] υ-] υυυ]	(tripodie iambique)	13

4. La sixième épinicie de Bacchylide

La méthode initiée par Boeckh se révèle inapplicable dans trois cas de figure :

- (i) si les fins de périodes ne présentent pas les alternances prosodiques recherchées ;
- (ii) si le nombre de correspondances externes est insuffisant ;
- (iii) si le poème est une séquence constituée d'une ou plusieurs périodes (appelées « systèmes ») qui ne s'intègrent à aucun réseau de correspondances externes.

De nombreux poèmes cumulent les cas (i) et (ii), ou les cas (i) et (iii). Les éditeurs et les métriciens adoptent alors des analyses périodiques qui varient selon des présupposés souvent implicites. Certains accordent une place prépondérante à la syntaxe du texte, d'autres se fondent sur des considérations essentiellement rythmiques, voire « poétiques » au sens de Jakobson.

Dans ce qui suit, je vais illustrer ces difficultés en abordant un texte qui cumule les difficultés de type (i) et de type (ii). Il s'agit de la sixième *Épinicie* de Bacchylide, dont la colométrie nous est transmise par un papyrus remontant sans doute au deuxième siècle de notre ère :

- | | |
|----|----------------------------------|
| 1 | Λάχων Διὸς μεγίστου |
| 2 | λάχε φέρτατον πόδεσσι |
| 3 | κῦδος ἐπ' Ἀλφεοῦ προχοαῖσι νικῶν |
| 4 | δι' ὅσσα πάροιθεν |
| 5 | ἀμπελοτρόφον Κέον |
| 6 | ἄεισάν ποτ' Ὀλυμπία |
| 7 | πύξ τε καὶ στάδιον κρατεῦσαν |
| 8 | στεφάνοις ἐθειράς |
| 9 | νεανίαί βρύνοντες. |
| 10 | Σὲ δὲ νῦν ἀναξιμόλπου |
| 11 | Οὐρανίας ὕμνος ἕκατι Νίκας, |
| 12 | Ἄριστομένειον |
| 13 | ᾧ ποδάνεμον τέκος, |
| 14 | γεραίρει προδόμοις ἄοι- |
| 15 | δαῖς, ὅτι στάδιον κρατήσας |
| 16 | Κέον εὐκλείξας. |

J'en donne immédiatement une traduction que je dois, pour l'essentiel, à Mihai Nasta :

- | | |
|-----|--|
| 1 | Lakhôn du très-haut Zeus |
| 2-3 | a reçu un acquis suprême, par l'agilité de ses pieds, là où l'Alphée rejaillit ; une gloire qui s'ajoute à ces victoires |
| 4 | pour lesquelles, depuis longtemps, |
| 5-6 | ont un jour chanté, à Olympie, Kéos – la nourricière des vignes |

- 7 qui vainc au pugilat comme au stade –
 8-9 ces jeunes gens portant sur leurs tresses un foisonnement de couronnes.
 10-11 Et maintenant voici, par un octroi de victoire, l'hymne – issu de la reine des chœurs, Uranie – ;
 13-15 c'est toi qu'il honore, ô rejeton d'Aristomène, aux-pieds-légers-comme-le-vent, avec des chants à la porte de ta maison : car, depuis ta victoire au stade,
 16 tu as apporté gloire à Kéos.

4.1. *L'analyse périodique*

L'examen du poème révèle une limite de période assurée entre les côla 5/13 et 6/14. En effet, dans le contact τέκος + γεραίρει, la syllabe finale de τέκος est lourde ; or, dans le contact correspondant Κέον + ἄεισάγ, la syllabe finale de Κέον deviendrait légère par syllabation progressive (Κέ-ο-νό) s'il y avait synaphie. Aucun éditeur ou commentateur ne remet donc en cause cette frontière périodique.

Il existe aussi un accord général quant à l'existence d'une deuxième limite de période entre les côla 2/10 et 3/11. Certains auteurs (par exemple, R. FÜHRER [1982], F. GARCÍA ROMERO [1987, p. 445-446]) invoquent, à cette occasion, l'alourdissement qui affecterait la syllabe légère finale de πόδεσσι, et l'hiatus (par absence d'abrègement) qui s'observerait entre ἀναξιμόλπου et Οὐρανίως – argument évidemment circulaire, puisque ni l'un ni l'autre de ces passages ne garantit que les syllabes concernées doivent être lourdes. En fait, l'assurance des analystes tient à la relative transparence métrique du passage, qui provoque une identification immédiate des côla ; nous y reviendrons.

F. GARCÍA ROMERO (1987, p. 445-446) veut aussi déceler une limite de période entre les côla 4/12 et 5/13, sous le prétexte que les contacts πάροιθεν + ἀμπελοτρόφον, et Ἀριστομένειον + ᾠ, n'exhiberaient pas la resyllabation progressive qui rendrait légères les syllabes -θε- et -ο-. Mais c'est préjuger, à nouveau, d'une lourdeur syllabique dont rien n'établit le caractère nécessaire au niveau prosodique – ni d'ailleurs, nous le verrons, sur le plan métrique.

4.2. La colométrie

J'en viens alors à l'interprétation métrique de la colométrie du papyrus¹⁵. Elle se schématise comme suit (cf. M. DOMINICY [2001]) :

1/9	υ-] υ-] υ-]-]	(dimètre iambique catalectique)
2/10	υυ-] υ-] υ-]-]	(dimètre iambique catalectique = anacloène)
3/11	[-υυ-] [-υυ [-υ [- -	(aristophanien à expansion choriambique)
4/12	υ [-υυ [-υ	(reizianum)
5/13	[-υ [-υ [-υ-]	(lecythium)
6/14	υ- [-υυ-] υ-]	(glyconéen)
7/15	-υ [-υυ [-υ [- -	(hipponactéen)
8/16	υυ-] υ-]-]	(penthémimère iambique)

Les côla 1/9 et 2/10 réalisent la même série catalectique. Cependant, la résolution de la première position faible confère au côlon 2/10 une identité aisément repérable, liée à l'emploi fréquent de cette forme particulière, appelée « anacloène », dans la lyrique monodique d'Anacréon. De surcroît, on retrouve exactement le même couple de côla superficiels, mais itéré une fois, chez Sappho (pièce 102), autre poète monodique. La simplicité métrique de cette ouverture, qui ressemble à l'attaque d'une chanson, se révèle d'autant plus adaptée que Bacchylide célèbre ici la

15. De nouveau, A. DAIN (1965, p. 177) et J. IRIGOIN – tant dans ses recherches de métrique (1953, p. 69) que dans son édition de Bacchylide – dénie toute légitimité à cette colométrie. Mais leur argumentation, souvent laconique d'ailleurs, convainc d'autant moins (cf. la critique de F. GARCÍA ROMERO [1987, p. 444-445]) qu'ils manifestent, à cet égard, d'étonnants repentirs. En effet, la première analyse colométrique de J. IRIGOIN (1953, p. 69), qui était reprise par A. DAIN (1965, p. 177), se voit abandonnée, sans autre justification, dans l'édition. De surcroît, cette édition fournit, pour la sixième *Épinicie*, un schéma métrique qui ne coïncide pas totalement avec la colométrie indiquée par la disposition typographique du texte. Plus spécifiquement, la deuxième période est schématisée :

-υυ-	-υυ-
υ -υ	-υυ-
υ υ-	υυ-

mais l'édition imprime (je rétablis ici la conjecture $\nu\kappa\omega\tilde{\nu}$, cf. note 17) :

κῦδος ἐπ' Ἀλφεοῦ προχοαῖσι νι-
κῶν δι' ὄσσα πάροι-
θεν ἀμπελοτρόφον Κέον

Οὐρανίας ὕμνος ἕκατι Νί-
κας, Ἀριστομένει-
ον ᾧ ποδάνεμον τέκος,

Le commentaire métrique qui précède correspond au schéma : deux choriambes + un « dimètre épichoriambique » + deux mètres iambiques.

victoire d'un athlète enfant ¹⁶. Elle justifie aussi de regrouper les côla 1/9 et 2/10 dans une première période.

Les côla 3/11 et 4/12 sont formés à partir d'un module adonique. En 3/11, nous observons une expansion à droite et une expansion choriambique à gauche ; cette série apparaît, de nouveau, chez Anacréon (pièce 382). Le côlon 4/12 est un « reizianum », obtenu par adjonction d'une base simple ; le caractère trochaïque de son dernier pied permet de conserver une syllabe finale légère, avec resyllabation progressive.

En 5/13, nous trouvons un dimètre trochaïque catalectique, couramment appelé « lecythium ». Son rythme enchaîne sur la conclusion trochaïque du côlon précédent – ce qui nous encourage à ne pas déceler une limite de période entre 4/12 et 5/13, mais bien à regrouper 3/11, 4/12 et 5/13 en une deuxième période.

Les côla 6/14 et 7/15 sont, de nouveau, formés à partir d'un module – glyconique avec adjonction d'une base double (6/14) ou adonique avec une expansion droite et adjonction d'une base double (7/15). Cette association d'un « glyconéen » et d'un « hipponactéen » n'a rien de surprenant, et nous renvoie, cette fois encore, à la tradition monodique – éolienne (Alcée, Sappho) ou ionienne (Anacréon) (voir, par exemple, D. KORZENIEWSKI [1968, p. 128-133], M. L. WEST [1982, p. 29-34, 56-59]).

Pour le dernier côlon (8/16), la majorité des métriciens avouent, explicitement ou implicitement, une très nette incertitude. C'est pourquoi de nombreux éditeurs (Jebb, Blass-Suess, Festa, Taccone, Irigoin) choisissent, contre la colométrie du papyrus, de regrouper la syllabe finale de κρατεῦσαν et κρατήσας avec le côlon 8/16, de manière à ce que chaque strophe se termine par un « aristophanien » :

- 7/15 πύξ τε καὶ στάδιον κρατεῦ-
δαῖς, ὅτι στάδιον κρατή- -υ [-υυ-] υ-] (glyconéen)
- 8/16 σαν στεφάνοις ἐθείρας
σας Κέον εὐκλείξας. [-υυ [-υ[- - (aristophanien)

Pour ma part, j'ai soutenu (cf. M. DOMINICY [2001]) qu'il faut reconnaître ici un « penthémimère iambique » (une tripodie iambique catalectique) dont la position faible initiale est résolue. Cette hypothèse, qui s'appuie sur les parallèles avec d'autres secteurs de la lyrique chorale, se voit corroborée,

16. Sur le plan intertextuel, on remarquera que ἀναξιμόλπου (υ-] υ-]-]) fait clairement écho à la forme Ἀναξιφόρμιγγες (υ-]υ-]-] υ) qui ouvre la deuxième *Olympique*. Bacchylide aurait donc repris à Pindare cet emploi d'un composé adjectival à rythme iambo-bacchique, mais pour l'insérer dans un contexte métrique – et, dirais-je, « éthique » – tout à fait différent.

dans le cas présent, par la syntaxe du poème. Le tableau qui suit confronte l'analyse rythmique avec un parenthésage syntaxique arborescent, hiérarchisé en cinq niveaux :

Rythme :	1-2	3 - 4-5	6-7	8	9 - 10	11-12-13	14-	15	16		
Syntaxe :	[1-2-	3 - 4-5-	6-7-	8-	9]	[10- 11 - 12-13-	14-	15-	16]	I	
	[1-2-	3]	[4 - 5-	6-7-	8-	9]	[10- 11]	[12-13]	[14-	15- 16]	II
			[4]	[5-	6-7-	8-	9]	[14']	[15-	16]	III
				[5-	6-7]	[8-	9]				IV
				[5]	[6-7]						V
	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↓				

Les flèches montantes et descendantes indiquent, respectivement, une convergence ou un conflit entre le rythme et la syntaxe. On note d'emblée que le conflit le plus marqué (présent dès le premier niveau du parenthésage syntaxique) se situe à la jointure des deux strophes, au contact des côla 8 et 9, qui constituent ensemble un syntagme nominal, sujet du verbe ἄεισόν (« ont chanté »). Il en résulte un effet de « bouclage », d'ailleurs accentué par les nombreux parallélismes morphosyntaxiques et lexicaux qui lient les deux strophes¹⁷. Or, l'analyse iambique du còlon 8/16 instaure, entre 8 et 9-10, une continuité rythmique qui aboutit, de manière comparable, à effacer la frontière de strophe, au profit d'une sorte de reprise amplifiée dont on peut croire qu'elle se traduisait également en termes musicaux ou « orchestriques ».

Si l'analyse que je viens d'esquisser s'avère correcte, elle nous permettrait aussi de confirmer une hypothèse plus générale quant à la colométrie des périodes secondaires. En effet, une fois admise l'existence de périodes secondaires, nous devons déterminer s'il existe des contraintes qui pèsent, à l'intérieur des périodes, sur les contacts de côla adjacents. On peut se demander, par exemple, si les périodes doivent être monotones. Sur ce point, la tradition métrique n'offre pas de réponse univoque, d'autant qu'elle admet parfois des côla non monotones (cf. 2.3). À titre conjectural, je proposerais volontiers d'accepter la non-monotonie à la seule condition que le second còlon impliqué s'ouvre par une base simple ou double. Nous serions alors contraints de reconnaître ici quatre périodes (comme plus haut, la numérotation de gauche indique les périodes ; celle de droite, les côla) :

17. Voir, à sujet, F. GARCÍA ROMERO (1987, p. 443-458). L'état du papyrus ne permettant pas de lire le dernier mot du còlon 3, Blass a proposé la conjecture νικῶν qui s'accorde fort bien à la composition parallélistique de ce poème.

1	Λάχων Διὸς μεγίστου	1
	λάχε φέρτατον πόδεσσι	2
2	κῦδος ἐπ' Ἀλφεοῦ προχοαῖσι νικῶν	3
	δι' ὄσσα πάροιθεν	4
	ἀμπελοτρόφον Κέον	5
3	ἄεισάν ποτ' Ὀλυμπία	6
	πύξ τε καὶ στάδιον κρατεῦσαν	7
4	στεφάνοις ἐθειράς	8
1	νεανίαί βρῦντες,	9
	Σὲ δὲ νῦν ἀναξιμόλπου	10
2	Οὐρανίας ὕμνος ἕκατι Νίκας,	11
	Ἄριστομένειον	12
	ᾧ ποδάνεμον τέκος,	13
3	γεραίρει προδόμοις ἀι-	14
	δαῖς, ὅτι στάδιον κρατήσας	15
4	Κέον εὐκλείξας.	16

Marc DOMINICY
 Laboratoire de Linguistique Textuelle
 et de Pragmatique Cognitive
 Université Libre de Bruxelles

Références bibliographiques

1. Sources premières

Bacchylide

Édition de référence : B. Snell et H. Maehler (Teubner).

Autres éditions consultées : F. G. Kenyon, Londres, 1897 ; R. C. Jebb, Cambridge, 1905 ; A. Taccone, Turin, 1907 ; F. Blass et G. Suess, 1912 (Teubner) ; N. Festa, Florence, 1916 ; H. Maehler, Leiden, 1982-97 ; J. Irigoin (Budé).

Pindare

Édition de référence : B. Snell et H. Maehler (Teubner).

Autre édition consultée : A. Puech (Budé).

2. Sources secondes

W. S. ALLEN (1973) : *Accent and Rhythm. Prosodic Features of Latin and Greek: a study in theory and reconstruction*, Cambridge, University Press.

J. CHAILLEY (1979) : *La musique grecque antique*, Paris, « Les Belles Lettres ».

A. DAIN (1965) : *Traité de métrique grecque*, Paris, Klincksieck.

A. M. DALE (1969) : « Observations on Dactylic », dans *Collected Papers*, Cambridge, University Press, p. 185-209.

A. M. DEVINE et L. D. STEPHENS (1975) : « Anceps », *Greek, Roman, and Byzantine Studies*, 16, p. 197-215.

A. M. DEVINE et L. D. STEPHENS (1994) : *The Prosody of Greek Speech*, New York - Oxford, Oxford University Press.

M. DOMINICY (1992a) : « On the Meter and Prosody of French 12-Syllable Verse », dans M. GRIMAUD (éd.), *Foundations of Verse* (special issue of *Empirical Studies of the Arts*, 10), p. 157-181.

M. DOMINICY (1992b) : « Phonétique, phonologie et art verbal », *Actes des 19^{es} Journées d'Étude sur la Parole*, Université Libre de Bruxelles, p. 31-35.

M. DOMINICY (1999) : « Postface », dans D. BILLY (éd.), *Métriques du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris - Montréal, L'Harmattan, p. 347-373.

M. DOMINICY (2001) : « De l'anaclomène au galliambe », dans J. DANGEL (éd.), *Le Poète Architecte. Arts métriques et art poétique latins* (Bibliothèque d'Études Classiques), Bruxelles - Paris - Sterling (Virginia), Peeters, p. 51-85.

M. DOMINICY et M. NASTA (1993) : « Métrique accentuelle et métrique quantitative », *Langue Française*, n° 99, p. 75-96.

E. FRAENKEL (1964) : « Lyrische Daktylen », dans *Kleine Beiträge zur klassischen Philologie*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, volume I, p. 165-233.

- R. FÜHRER (1982) : « Metrische Analyse von Bacch. C.6 », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 49, p. 6.
- F. GARCÍA ROMERO (1987) : *Estructura de la oda baquilidea : estudio composicional y métrico*, thèse de doctorat, Universidad Complutense de Madrid.
- L. M. HYMAN (1985) : *A Theory of Phonological Weight*, Dordrecht - Cinnaminson, Foris.
- J. IRIGOIN (1952) : *Histoire du texte de Pindare*, Paris, Klincksieck.
- J. IRIGOIN (1953) : *Recherches sur les mètres de la lyrique chorale grecque. La structure du vers*, Paris, Klincksieck.
- J. IRIGOIN (1997) : *Tradition et critique des textes grecs*, Paris, « Les Belles Lettres ».
- D. KORZENIEWSKI (1968) : *Griechische Metrik*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- W. J. W. KOSTER (1966) : *Traité de métrique grecque*, suivi d'un *Précis de métrique latine*, Leyde, A. W. Sythoff, 4^e éd.
- P. MAAS (1962) : *Greek Metre*, translated by H. Lloyd-Jones, Oxford, Clarendon Press.
- A. PRINCE (1989) : « Metrical Forms », dans P. KIPARSKY et G. YOUMANS (éd.), *Phonetics and Phonology. Volume 1 : Rhythm and Meter*, San Diego, Academic Press, p. 45-80.
- L. E. ROSSI (1963) : « *Anceps* : vocale, sillaba, elemento », *Rivista di Filologia e di Istruzione Classica* 91, p. 52-71.
- J. M. VAN OPHUIJSEN (1987) : *Hephaestion on Metre. A translation and commentary* (Mnemosyne. Suppl. 100), Leiden, Brill.
- M. L. WEST (1982) : *Greek Metre*, Oxford, Clarendon Press.
- M. L. WEST (1992) : *Ancient Greek Music*, Oxford, Clarendon Press.
- R. A. ZIRIN (1970) : *The Phonological Basis of Latin Prosody*, La Haye, Mouton.
- P. ZUMTHOR (1983) : *Introduction à la poésie orale*, Paris, Éditions du Seuil.